Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260331-2026191-DE

COMMUNE DE PLOURHAN
DÉLIBÉRATION

Séance du 31 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
25 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six le trente-et-un mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Plourhan, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Laurent GUÉGAN, Maire ;

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Laurent GUÉGAN, Patrick BATARD, Geneviève GOUJON, Emmanuel FLEURY, Delphine LE ROLLAND, Alain BEUREL, ~~Hervé LE SOUDER~~, Erwan VIEL, ~~Yann MALENFANT~~, Virginie LE GUILLARD, Sandrine LE MOINE, Eloïse BERTHO, Clément GOBIN, Laëtitia JULOU, Marie DARCHE (arrivée à 19 heures 34), Aurore VINCKIER, Charlène LE SCANF, Damien ROUSSE, Benjamin LUCO.
Valérie LABROSSE, DGS.

ABSENTS EXCUSES :
Yann MALENFANT qui a donné procuration à Laurent GUÉGAN
Hervé LE SOUDER qui a donné procuration à Emmanuel FLEURY

Benjamin LUCO a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026/19 Désignations des membres des commissions municipales et extra-municipales

➢ Désignations des membres des commissions municipales

Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT). Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Monsieur le Maire rappelle que les commissions municipales ont pour rôle d'étudier les dossiers avant leur présentation en séance du conseil municipal.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260331-2026191-DE

Aussi, Monsieur le Maire propose de créer **7 commissions municipales** chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

- La Commission Finances et Personnel
  - Animée par Monsieur Laurent GUÉGAN
  - Cette commission étudiera également les questions liées aux achats et au développement économique
- Le Commission Urbanisme, Eau et Assainissement
  - Animée par Monsieur Emmanuel FLEURY
  - Cette commission suivra également le dossier du PLUI
- La Commission Education, Services Périscolaires, Petite Enfance-Enfance-Jeunesse-Parentalité
  - Animée par Madame Delphine LE ROLLAND
  - Cette commission suivra les dossiers liés à la petite enfance, à Cap à Cité, à la politique jeunesse et aux services scolaires et périscolaires
- La Commission Bâtiments, Espaces Verts, Voiries et Réseaux
  - Animée par Messieurs Emmanuel FLEURY et Benjamin LUCO
  - Cette commission suivra les dossiers liés aux divers travaux sur bâtiments, voies et réseaux et les transports scolaires
- La Commission Cohésion Sociale, CCAS et CIAS, Santé
  - Animée par Madame Delphine LE ROLLAND
  - Cette commission étudiera toute question liée à l'hygiène et à la sécurité sanitaire de l'ensemble des bâtiments, au logement et au cimetière
- La Commission Culture, Associations et Communication
  - Animée par Madame Geneviève GOUJON
  - Cette commission aura en charge le suivi du bulletin, la communication, la vie associative et la bibliothèque.
- La Commission Environnement et Développement Durable
  - Animée par Messieurs Emmanuel FLEURY et Erwan VIEL
  - Cette commission étudiera toute question liée aux énergies et déchets (compostage, gaspillage alimentaire).

Suite à l'intervention d'Erwan VIEL, Monsieur le Maire rappelle que la constitution des commissions a été réalisée à partir des réponses fournies dans le tableau partagé sur le drive. Il précise que les commissions ont été établies en fonction de ces réponses et que des ajustements restent possibles pour compléter celles qui ne sont pas encore entièrement constituées La commission PEDT n'a pas été retenue pour l'instant. Erwan VIEL demande à être ajouté à la Commission Education, Services Périscolaires, Petite Enfance-Enfance-Jeunesse-Parentalité.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,
Après avoir décidé de ne pas procéder au scrutin secret,
LE CONSEIL MUNCIPAL,
A l'unanimité,
DESIGNE au sein des commissions suivantes :

Commission Finances et Personnel
Laurent GUEGAN
Patrick BATARD
Geneviève GOUJON
Emmanuel FLEURY
Delphine LE ROLLAND
Charlène LE SCANF

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260331-2026191-DE

Commission Urbanisme, Eau et Assainissement
Emmanuel FLEURY
Patrick BATARD
Alain BEUREL
Benjamin LUCO

Commission Education, Services Périscolaires, Petite Enfance-Enfance-Jeunesse-Parentalité
Delphine LE ROLLAND
Geneviève GOUJON
Hervé LE SOUDER
Erwan VIEL
Eloïse BERTHO
Laëtitia JULOU
Marie DARCHE
Aurore VINCKIER

Commission Bâtiments, Espaces Verts, Voiries et Réseaux
Patrick BATARD
Emmanuel FLEURY
Alain BEUREL
Clément GOBIN
Damien ROUSSE
Benjamin LUCO

Commission Cohésion Sociale, CCAS, CIAS, Santé
Delphine LE ROLLAND
Hervé LE SOUDER
Virginie LE GUILLARD
Eloïse BERTHO
Laëtitia JULOU
Aurore VINCKIER

Commission Culture, Associations et Communication
Geneviève GOUJON
Clément GOBIN
Charlène LE SCANF
Damien ROUSSE

Commission Environnement et Développement Durable
Erwan VIEL
Emmanuel FLEURY
Alain BEUREL

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Laurent GUÉGAN